



Parfait Chrisostome Makita répondant aux questions de la presse DR

PÉNURIE D'EAU À BRAZZAVILLE

LCDE se justifie

A la faveur d'une conférence de presse animée le 26 décembre, le directeur général de La Congolaise des eaux (LCDE), Parfait Chrisostome Makita, a indiqué que des perturbations dans la fourniture d'eau potable observées ces derniers temps à Brazzaville sont la conséquence des fortes pluies et de l'insuffisance de sulfate d'alumine, un produit permettant de purifier et clarifier l'eau.

« Nous espérons que d'ici à quatre ou cinq jours, il y aura une nette amélioration. Les produits sont disponibles au port autonome de Pointe-Noire. Nous sommes certains que dans quelques jours, le transport des produits vers Brazzaville va commencer », a-t-il annoncé.

Page 16

SALON « BIASHARA NETWORKING »

Des opportunités de la Zlécaf à l'ordre du jour

Les participants au salon d'affaires « Biashara networking », qui se tiendra du 18 au 20 janvier 2024, à Brazzaville, le mettront à profit pour échanger, entre autres, sur les questions liées aux opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Selon l'organisateur de ce salon, Gildas Itoua, ce rendez-vous des acteurs de l'entrepreneuriat vise à aider les entreprises congolaises à demeurer visibles sur le plan régional, dans le cadre de la Zlécaf.

Page 16

EDUCATION

Soixante-deux écoles privées fermées



Les membres de la commission d'agrément en session

Au cours de sa quatrième session ordinaire, la commission d'agrément et du contrôle des établissements privés de l'enseignement général a accordé des agréments définitifs et

provisaires à certaines écoles tandis que soixante-deux autres ont été fermées. Les établissements fermés-peuvent faire appel dans un délai maximum de deux mois,

conformément aux textes réglementaires, mais ne seront pas autorisés à renouveler leur titre de fonctionnement si l'avis défavorable demeure.

Page 5

AGRICULTURE

Le Pdac se termine sur une bonne note



Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), qui va clôturer ses activités le 31 décembre, après cinq ans, présente un bilan satisfaisant marqué par un taux d'exécution des travaux estimé à 98%.

« Le projet s'est bien exécuté avec des résultats palpables.

Que ce soient le financement de l'agriculture, la réhabilitation des pistes agricoles, les renforcements de capacités ou l'appui institutionnel, le projet a réussi et a eu un impact direct sur ses différents bénéficiaires », a expliqué le coordinateur du Pdac, Isidore Ondoki,

Page 4

Éditorial

Mission compliquée !

Page 2

ÉDITORIAL

Mission compliquée !

Se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération et franchir un nouveau palier : tels étaient les principaux objectifs des Diables noirs en début de saison. Mais les chances du représentant congolais se sont amenuisées suite au nul concédé à domicile face à la Renaissance sportive de Berkane lors de la quatrième journée.

Même si les Diabolins ne sont pas mathématiquement éliminés, atteindre la prochaine étape devient compliqué. Les statistiques ne plaident pas en leur faveur. Avec un seul point pris sur les douze possibles, les Congolais n'ont plus leur destin en main et leur survie dans cette compétition dépend non seulement d'un sans-faute dans les deux matches restants, mais aussi des contre-performances du Stade malien et de Sekhukhune United d'Afrique du Sud, leurs futurs adversaires.

Les Marocains de Berkane étant officiellement qualifiés, le Stade malien, deuxième avec sept points, se trouve dans une position intéressante avant de recevoir les Diables noirs lors de la cinquième journée. Pour rétablir l'équilibre sur la règle de la confrontation directe et espérer progresser, les Congolais doivent l'emporter largement à Bamako.

Déjà, les quatre premières sorties ont montré le manque d'efficacité des Noirs et Jaunes devant les buts mais aussi un défaut de concentration quand ils mènent au score. Plus rien n'est comparable entre l'équipe des préliminaires et celle d'aujourd'hui. Au bout de cette campagne calamiteuse, les dirigeants ont attiré les foudres des supporters sur eux pour n'avoir pas gardé l'entraîneur qui avait qualifié les Diables noirs à la phase de poules.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

La société civile édiflée sur l'évaluation des politiques publiques

Les agences du système des Nations unies au Congo ont organisé, le week-end dernier, dans la perspective des droits humains, une session d'information au profit des membres des conseils consultatifs des personnes vivant avec handicap, de la jeunesse et des organisations de la société civile (OSC), sur l'évaluation des politiques publiques.

Une trentaine de membres venus des OSC a participé à la session d'information animée par les experts des Nations unies au Congo. La réunion avait pour objectifs, entre autres, de les édifier sur les questions des droits humains et l'approche ayant pour base les droits humains. Elle a permis aussi de sensibiliser les participants au cadre juridique et institutionnel de l'évaluation des politiques publiques ; à l'importance de l'analyse et de l'éva-

luation des politiques publiques dans la perspective des droits humains pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Par la même occasion, ces derniers ont été sensibilisés au cadre conceptuel du suivi et de l'évaluation des politiques publiques ainsi que sur les outils et les processus du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, l'évaluation des politiques publiques a pour objet de porter un jugement axé sur des évidences et/ou des données probantes sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la viabilité et l'impact des politiques publiques.

Autrement dit, elle permet d'apprécier la valeur ajoutée sociétale des politiques publiques en termes de respect, de réalisation et de protection des droits humains. L'évaluation des politiques peut être renforcée par l'analyse des politiques publiques dont l'objet est de cerner les choix politiques et stratégiques opérés par les gouvernants pour résoudre un ou des problèmes inscrits sur l'agenda politique.

Firmin Oyé

L'évaluation des politiques peut être renforcée par l'analyse des politiques publiques dont l'objet est de cerner les choix politiques et stratégiques opérés par les gouvernants pour résoudre un ou des problèmes inscrits sur l'agenda politique.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉNAT

Le budget 2024 chiffré à plus de 13 milliards FCFA

La première session ordinaire (budgétaire) de la quatrième législature du Sénat, dont les travaux se sont achetés le 23 décembre, a permis aux sénateurs d'adopter onze des seize affaires retenues, dont le budget de l'institution, exercice 2024, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 13 374 684 468 FCFA, contre 12 700 000 000 FCFA en 2023.



La chambre haute du Parlement a, par ailleurs, adopté le projet de loi portant sur l'orientation de la réforme de l'État qui détermine le cadre institutionnel et stratégique de la réforme. Il vise, entre autres, à simplifier et améliorer les rapports entre l'administration publique et les usagers/citoyens ; moderniser l'administration publique à travers le recours à divers instruments dont la numérisation. Le projet de loi adopté a aussi pour but de renforcer la décentralisation et promouvoir l'action participative des citoyens (jeunes, femmes, minorités, personnes vivant avec

handicap, etc.) dans la gestion des affaires publiques ; promouvoir la transversalité, l'efficacité et la transparence de l'action publique comme vecteurs de la bonne gouvernance.

Les sénateurs ont, en outre, approuvé trois autorisations de ratification dont un accord

de prêt et deux accords de financement parmi lesquels celui relatif au projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale. Cette loi vise à améliorer l'efficacité du transport et du commerce, l'inclusion socio-économique,

l'adaptation au climat et la résistance des infrastructures le long des tronçons du corridor fluvial et routier Bossembele-Bossangoa, entre la République du Congo et la République Centrafricaine. Ce projet permettra également d'intensifier les échanges

commerciaux et de rentabiliser le port autonome de Brazzaville et ports secondaires, les ports et points d'amarrage situés le long des fleuves Congo et Oubangui dans les localités de Makotimpoko, Mossaka, Liranga, Dongou, Boyélé et Bétou.

Ils ont aussi approuvé le projet de loi fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la Cour des comptes et de discipline budgétaire ; le projet de loi portant création de la Caisse congolaise d'amortissement des emprunts souscrits par la République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

Le projet de loi adopté a aussi pour but de renforcer la décentralisation et promouvoir l'action participative des citoyens (jeunes, femmes, minorités, personnes vivant avec handicap, etc.) dans la gestion des affaires publiques ; promouvoir la transversalité, l'efficacité et la transparence de l'action publique comme vecteurs de la bonne gouvernance.

CLUB 2002 PUR

Les militantes engagées pour l'épanouissement des Congolaises

Les femmes militantes du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (Club 2022-PUR), sections Brazzaville et l'île Mbamou, se sont retrouvées le week-end dernier dans la ville capitale pour dresser le bilan de l'année qui s'achève et faire la projection sur 2024.

La rencontre politique a été présidée par la secrétaire nationale, chargée du genre et de la parité du Club 2002-PUR, Mylène Gloria Gassongo. Elle a permis aux militantes de cette formation politique de la majorité présidentielle de faire le bilan des activités qu'elles ont menées tout au long de l'année à Brazzaville et à l'île Mbamou. Des activités entreprises avec engagement politique dans le but de redynamiser le mouvement féministe au sein du Club 2002 PUR.

Il s'est agi, entre autres, des

campagnes de sensibilisation et des sessions de formation organisées à Brazzaville, à Dolisie dans le Niari et à Boundji dans la Cuvette.

« Notre engagement pour une femme congolaise digne, épanouie et dynamique, qui contribue efficacement au développe-

ment du Congo, est une attitude forte qui porte ses fruits. Nous voici au crépuscule de l'année 2023, qui aura marqué de plusieurs manières la vie de notre pays, de notre grand parti mais aussi de la femme du Club 2002-PUR.

Il me paraît important, en

cette circonstance particulière, de jeter un regard évaluateur sur l'année en cours, qui de l'avis de nombreuses militantes, a été une année de renforcement des acquis du genre au sein de notre parti », a souligné Mylène Gloria Gassongo.

Les militantes du Club 2002-PUR ont, par ailleurs, réitéré leur détermination à continuer à œuvrer en faveur de l'épanouissement de la femme congolaise.

« Les femmes militantes de notre parti sont désormais, pour la plupart, dotées d'une culture politique qui rassure un avenir meilleur. C'est sur cette note positive au crépuscule de l'année 2023 que nous nous proposons de renforcer la dynamique politique genre de notre parti en 2024 », a-t-elle conclu.

Firmin Oyé

« Les femmes militantes de notre parti sont désormais, pour la plupart, dotées d'une culture politique qui rassure un avenir meilleur. C'est sur cette note positive au crépuscule de l'année 2023 que nous nous proposons de renforcer la dynamique politique genre de notre parti en 2024 »

AGRICULTURE

Le Pdac s'achève sur une bonne note

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) se clôture le 31 décembre, après cinq ans de mise en œuvre. Il présente un bilan satisfaisant avec un taux d'exécution des travaux estimé à 98%.

Le rapport final du projet ainsi que les états financiers ont été présentés lors de son dernier comité de pilotage tenu le 27 décembre, à Brazzaville, sous la présidence du directeur de cabinet du ministre du Plan, Ferdinand Sosthène Likouka.

« Nous venons de tenir notre dernier comité de pilotage. Le projet s'est bien exécuté avec des résultats palpables dans la mise en œuvre de toutes ses composantes. Que ce soient le financement de l'agriculture, la réhabilitation des pistes agricoles, les renforcements de capacités ou l'appui institutionnel, le projet a réussi et a eu un impact direct sur ses bénéficiaires », a expliqué le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki. Il a relevé que la plupart des bénéficiaires du projet, notamment les acteurs agricoles, ont amélioré



« Nous venons de tenir notre dernier comité de pilotage. Le projet s'est bien exécuté avec des résultats palpables dans la mise en œuvre de toutes ses composantes.

Que ce soient le financement de l'agriculture, la réhabilitation des pistes agricoles, les renforcements de capacités ou l'appui institutionnel, le projet a réussi et a eu un impact direct sur ses bénéficiaires »

leur niveau de vie grâce aux activités qu'ils ont réalisées avec son appui.

Rappelons que la République du Congo et l'Association internationale de développement, Groupe Banque mondiale, avaient signé, le 20 septembre 2017, un accord de financement d'un montant de 100 millions de dollars américains, environ 60 milliards de FCFA, pour la mise en place du Pdac, sur une période de cinq ans.

Lancé officiellement le 26 juillet 2018, le projet avait pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Lopelle Mboussa Gassia



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



AGRÈMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

Des avis favorables et défavorables

A l'issue de sa quatrième session ordinaire, la commission d'agrément et du contrôle des établissements privés de l'enseignement général a accordé des agréments provisoires à certaines écoles tandis que d'autres ont été fermées.

A sa quatrième session ordinaire, la commission d'agrément des écoles privées de l'enseignement général a reçu et traité 1007 dossiers. Sur 581 écoles de Brazzaville ayant sollicité l'agrément provisoire, 144 l'ont reçu, 84 avec recommandations tandis que 26 écoles ne remplissant pas les critères ont été fermées. Les 327 autres ont été ajournées.

Par ailleurs, Pointe-Noire a présenté 214 dossiers. 65 ont obtenu l'agrément provisoire, 12 agréments avec recommandations ; 29 écoles fermées, 108 ajournées. Dans l'arrière-pays, 72 écoles ont été accréditées d'un agrément provisoire sur 212 dossiers. 7 écoles ont été fermées, 43 ont obtenu des agréments avec recommandations et 90 ajournées.

Il convient de souligner que les conditions environnementales, la qualité des structures, la gestion administrative et pédagogique, l'hygiène en milieu scolaire font partie des multiples critères sur lesquels la commission a procédé à l'évaluation qui a abouti à ces différents avis. « Pour les établissements ayant obtenu l'agrément provisoire, les promoteurs



Les membres de la commission d'agrément en session/Adiac

ont l'obligation de réunir les conditions en vue de l'obtention d'un agrément définitif dans un délai maximum de deux ans », indique le communiqué final de cette quatrième session d'agrè-

ment. Les établissements fermés, par contre, peuvent faire appel dans un délai maximum de deux mois, conformément aux textes réglementaires. Ces établissements ne seront pas autorisés à renouve-

ler leur titre de fonctionnement au cas où l'avis défavorable demeurerait.

Le même communiqué indique, en outre, qu'aux établissements n'ayant pas présenté leurs dos-

siers de demande d'agrément lors de la session qui vient de s'achever, obligation leur est faite de les déposer. Au cas contraire, ils seront évalués d'autorité dès janvier 2024.

Recommandations

La commission d'agrément et du contrôle des écoles privées de l'enseignement général a formulé des recommandations. Parmi elles, il y a la révision puis la vulgarisation, à travers tout le pays, des textes qui régissent l'exercice privé de l'enseignement ; le renforcement des capacités des agents de la direction d'agrément et du contrôle des établissements privés de l'enseignement général ; le respect de la carte scolaire et des programmes d'enseignement.

Le secteur privé de l'enseignement général, rappelons-le, est une composante importante du système éducatif avec pour devoir d'apporter une réponse complémentaire à l'offre proposée par l'Etat. Les établissements privés sont donc appelés à se conformer aux normes applicables à l'école congolaise pour éviter toute forme d'anarchie dans ce sous-secteur de l'éducation.

Rominique Makaya

CONSERVATION DE MÉDICAMENTS

La Cameps dotée d'un entrepôt moderne

Financé par le Fonds mondial à plus de 1,13 milliard F CFA, le nouveau dépôt de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) a été mis en service le 26 décembre, par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

L'édifice qui obéit aux standards internationaux est érigé au sein des locaux de la Cameps, juste à côté de l'ancien dépôt, dans la rue Bandza, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Les travaux lancés le 15 décembre 2022, mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ont duré douze mois.

Financés par le Fonds mondial à hauteur d'1 milliard 13 millions 900 mille 153 FCFA, les travaux ont porté sur la construction du bâtiment central d'une superficie de 900 m², comportant une partie administrative et un espace devant abriter un laboratoire de contrôle de qualité interne ainsi que les bâtiments annexes.

Le nouvel entrepôt de la Cameps est doté d'un magasin de 533 m² d'une capacité de stockage de 3000 m³, dont les étagères sont en attente de réception. Il contient aussi un local qui servira de chambre froide, composé de deux chambres froides positives et d'une autre négative, pour une superficie de 95m². De même, il y est prévu un local technique devant abriter deux groupes électrogènes.

« Hormis cela, nous atten-



Une vue du nouveau dépôt de médicaments de la Cameps/Adiac

dans la somme de de 46 696 942 FCFA pour pour acquérir un groupe électrogène de 250 KVA ; 68 108 500 FCFA pour acheter soixante étagères spécialisées et 55 514 505 FCFA pour installer deux chambres froides de 20 m³. Toujours sur financement du Fonds, le Cameps va très prochainement acquérir six véhicules », a précisé le directeur général de la Cameps, le Dr Max Makoum-

ba-Ndzambi. Saluant l'acquisition de l'édifice, il a saisi l'occasion pour dévoiler la vision qu'il a pour sa structure, cocher son plan stratégique 2020-2024. Il porte, entre autres, sur le stockage des médicaments selon les normes internationales; la sécurisation des médicaments par un système de vidéosurveillance et l'acquisition d'une flotte logistique permettant de rapprocher les médicaments de la popula-

tion. Il a aussi pour défis d'améliorer les conditions de travail des agents et d'augmenter la capacité de stockage des médicaments essentiels ainsi que des produits de santé.

S'exprimant à cet effet, la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry, s'est dite émue de la réussite du projet, mais se bat à ce que le médicament soit accessible sur l'ensemble du territoire national.

« (...) à cela, s'ajoutent dix entrepôts de district réhabilités ou en cours de l'être afin de faciliter l'accès du médicament dans les départements de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest, des Plateaux, de la Sangha, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Pool, de la Likouala et de Pointe-Noire », a indiqué la responsable du Pnud au Congo.

Firmin Oyé

SOUVENIR

Un symposium pour commémorer les 130 ans de la naissance de Mao Zedong

Le Comité central du Parti communiste chinois (PCC) a organisé mardi matin un symposium au Grand Palais du Peuple pour commémorer le 130^e anniversaire de la naissance du camarade Mao Zedong.

Xi Jinping, secrétaire général du Comité central du PCC, président chinois et président de la Commission militaire centrale, a prononcé un discours important lors du symposium.

M. Xi a souligné l'importance de faire avancer la cause dont le camarade Mao Zedong a été le pionnier et a appelé à des efforts pour faire de la Chine un pays plus fort et réaliser le renouveau de la nation chinoise sur tous les plans en poursuivant la modernisation chinoise.

La pensée de Mao Zedong est une richesse spirituelle inestimable pour notre parti et guidera notre action à long terme, a noté M. Xi, soulignant que le meilleur moyen de commémorer le camarade Mao Zedong est de continuer à faire progresser la cause entamée par lui.

Des membres du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC, Li Qiang, Zhao Leji, Wang Huning, Ding Xuexiang, Li Xi, et le vice-président Han Zheng ont assisté au symposium. Cai Qi, membre du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du PCC, a présidé le symposium.

M. Xi a déclaré dans son allocution que la vie du camarade Mao Zedong était consacrée à la prospérité nationale, au renouveau national, et au bonheur du peuple. M. Mao a conduit le peuple à ouvrir une voie pour adapter le marxisme au contexte chinois, à forger le grand, glorieux et correct PCC et à fonder la Chine nouvelle, où le peuple est maître du pays, a déclaré M. Xi.

Il a également conduit le peuple à établir le système socialiste avan-

cé et à fonder un nouveau modèle d'armée populaire invincible, a noté M. Xi.

M. Mao a apporté des contributions historiques indélébiles à la nation et au peuple chinois, qui resteront dans l'histoire, selon M. Xi.

Le camarade Mao Zedong a consacré sa vie au Parti et au peuple, et son esprit noble sera à jamais gravé dans la mémoire de la postérité.

Notant que la tâche primordiale de l'ensemble du Parti et de la nation dans la nouvelle marche de la nouvelle ère est de construire une Chine plus puissante et de réaliser le renouveau de la nation chinoise sur tous les plans en poursuivant la modernisation chinoise, M. Xi a déclaré qu'il s'agissait d'une cause transmise par les révolutionnaires vétérans, dont Mao Zedong, et d'une responsabilité historique solennelle des communistes chinois d'aujourd'hui.

Au cours de cette nouvelle marche, nous ne devons jamais oublier notre engagement initial et notre mission, nous devons rester confiants dans notre histoire et saisir les initiatives historiques, afin de faire avancer constamment la grande cause de la modernisation chinoise, a indiqué M. Xi.

La modernisation chinoise est la cause de tout le peuple chinois, a souligné M. Xi. Il a appelé à des efforts pour encourager le peuple à prendre des initiatives tout au long de l'histoire et réitéré que les acquis de la modernisation devaient bénéficier équitablement à l'ensemble du peuple.

Il a également mis l'accent sur l'importance d'ouvrir de nou-

veaux horizons pour la sinisation et l'actualisation du marxisme.

La réforme et l'ouverture sont l'une des principales raisons pour lesquelles la Chine a été en mesure d'être en phase avec l'époque à un rythme aussi extraordinaire, et une mesure cruciale qui détermine le destin de la modernisation chinoise, a noté M. Xi.

Il a souligné que pour faire avancer la modernisation chinoise, il était impératif d'approfondir davantage la réforme et l'ouverture dans tous les domaines et de supprimer tous les obstacles institutionnels entravant la progression de la modernisation chinoise, afin de continuer à élargir son espace de développement.

La modernisation chinoise est la modernisation socialiste menée par le PCC, a indiqué M. Xi, soulignant que ce n'est qu'en rendant le parti plus puissant que la modernisation chinoise pourra connaître un développement stable et durable.

Il a ajouté qu'il était nécessaire d'améliorer les systèmes permettant une application intégrale d'une discipline rigoureuse dans les rangs du Parti et de veiller à ce que sa nature, ses convictions et son style demeurent inchangés. Notant que l'avancement de la modernisation chinoise appelle à des efforts de tous les fils et de toutes les filles de la nation chinoise en solidarité, M. Xi a souligné la nécessité de respecter et d'améliorer les systèmes pour la mise en œuvre de la politique «un pays, deux systèmes» et de s'assurer que le gouvernement central exerce le pouvoir de gouvernance globale sur les Régions administratives spéciales de Hong

Kong et de Macao.

Il a mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que Hong Kong et Macao soient administrés par des patriotes et de garantir à la fois le pouvoir de gouvernance globale du gouvernement central dans les régions administratives spéciales, ainsi qu'un haut degré d'autonomie dans ces régions.

Réaliser la réunification totale de la patrie représente la tendance générale, le plus grand intérêt national et l'aspiration du peuple chinois, a souligné M. Xi.

Soulignant la nécessité de mettre en œuvre la politique globale du Parti pour résoudre la question de Taiwan dans la nouvelle ère et de défendre le principe d'une seule Chine et le Consensus de 1992, M. Xi a appelé à des efforts visant à faire avancer un développement intégré dans tous les domaines à travers le détroit de Taiwan et à promouvoir le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit.

Nous empêcherons résolument quiconque de faire en sorte que Taiwan se sépare de la Chine par quelque moyen que ce soit, a souligné M. Xi.

Il a insisté sur le fait que la modernisation chinoise est celle du développement pacifique, qui profite non seulement au peuple chinois, mais est également propice à la promotion de la modernisation d'autres pays.

Attachés à la paix, au développement, à la coopération et à l'avantage mutuel, nous promouvoir les valeurs communes de l'humanité et ferons avancer la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale

et l'Initiative pour la civilisation mondiale, a-t-il poursuivi.

Ce faisant, nous créerons un monde ouvert, inclusif, propre et beau qui jouit d'une paix durable, d'une sécurité universelle et d'une prospérité commune, a-t-il ajouté. Le développement de la Chine renforce les forces mondiales en faveur de la paix, a déclaré M. Xi, soulignant que, quel que soit son stade de développement, la Chine ne recherchera jamais l'hégémonie et ne s'engagera jamais dans l'expansionnisme.

En présidant le symposium, Cai Qi a appelé à l'étude sérieuse et à la mise en œuvre complète du discours de M. Xi, ainsi qu'à des efforts concertés pour faire avancer la grande cause de l'édification d'une Chine plus forte et du renouveau de la nation chinoise sur tous les plans tout en poursuivant la modernisation chinoise.

Les membres du Bureau politique du Comité central du PCC, les membres du Secrétariat du Comité central du PCC et les principaux responsables concernés du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, du Conseil des Affaires d'Etat, du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois et de la Commission militaire centrale ont assisté au symposium.

Avant le symposium, les dirigeants dont Xi Jinping, Li Qiang, Zhao Leji, Wang Huning, Cai Qi, Ding Xuexiang, Li Xi et Han Zheng se sont rendus au Mausolée du président Mao, où ils se sont inclinés trois fois devant la statue assise de M. Mao et ont rendu hommage à sa dépouille.

Xinhua

COOPÉRATION SINO-TUNISIENNE

Une conférence sur les échanges culturels et civilisationnels

Une conférence sur les échanges culturels et civilisationnels sino-tunisiens a eu lieu ce lundi au palais des Lettres et des Arts, situé à proximité du siège du parlement tunisien à Tunis, avec la participation de chercheurs, d'experts académiques et d'historiens tunisiens et chinois.

La conférence est organisée par la Ligue chinoise pour l'entente internationale (CAFIU), une organisation basée à Beijing qui opère notamment des échanges internationaux entre universitaires, groupes de réflexion et autres organisations de la société civile.

La conférence a été marquée par la présence de Ji Bingxuan, président de la CAFIU, en tant qu'invité d'honneur de l'événement à la tête d'une délégation chinoise, et par celle du chef du cabinet de la ministre tunisienne de la Culture et directeur de l'Institut national de patrimoine de Tunisie, Tarak Baccouche.

«Cette conférence culturelle contribuera au renforcement de l'entente, de la compréhension, de la coopération et du respect mutuel entre nos deux peuples amis, qui partagent un dénominateur commun, à savoir une

grande civilisation», a déclaré M. Baccouche. «La Tunisie et la Chine se veulent deux pays qui possèdent deux riches civilisations (...) une série de projets bilatéraux unissent nos deux pays dans plusieurs domaines, notamment la culture, l'archéologie, la civilisation, les arts, la littérature, la sauvegarde du patrimoine, etc», a-t-il dit.

«Parmi les outils les plus efficaces sur la voie du renforcement de la coopération tuniso-chinoise, figure la jeunesse. Il faut parier sur nos jeunes pour bâtir les ponts culturels et civilisationnels entre nos deux peuples», a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Ji a déclaré : «Au cours de cette visite de deux jours, j'ai profondément ressenti que la Tunisie possède une civilisation diversifiée.» Il y a plus de deux mille ans, avec un simple désir d'échanges amicaux, nos

ancêtres ont traversé les prairies et les déserts et ont ouvert la Route de la Soie reliant l'Asie, l'Europe et l'Afrique, inaugurant une ère de grands échanges dans l'histoire de la civilisation humaine, a-t-il rappelé.

«En entrant dans une nouvelle ère, la Chine et la Tunisie coopèrent pour aboutir à des résultats gagnant-gagnant dans la vague de mondialisation économique et marchent main dans la main dans la poursuite du développement national et du renouveau national dans les deux pays», a-t-il indiqué.

Dans le monde d'aujourd'hui, de multiples défis et crises sont entrelacés, la mentalité de la guerre froide persiste encore, diverses tendances culturelles surgissent, la théorie du choc des civilisations et la théorie de la supériorité des civilisations ont émergé, exacerbant les barrières entre les

différentes civilisations et entraînant sérieusement le développement de la civilisation humaine, a-t-il noté.

Dans ce sens, M. Ji a formulé trois propositions : Premièrement, «nous devons briser les barrières de la civilisation. Cela passe par le maintien de l'égalité et du respect. Il faut abandonner l'arrogance et les préjugés, comprendre profondément la connotation de la civilisation, promouvoir les échanges et le dialogue entre les différentes civilisations, apprendre les uns des autres, coexister harmonieusement et se développer ensemble».

Deuxièmement, «nous devons poursuivre le chemin de la civilisation par l'ouverture et la tolérance. «La Chine a toujours insisté sur le renforcement des échanges et du dialogue entre les différentes civilisations, peuples et religions, et s'oppose

aux théories du choc des civilisations et de la supériorité des civilisations, et s'oppose à lier le terrorisme à une nation, une religion, un pays ou une civilisation», a-t-il souligné.

Troisièmement, «nous devons éclairer la lumière de la civilisation grâce à l'innovation et au développement. Le développement durable de la civilisation nécessite non seulement de préserver et de transmettre l'héritage de génération en génération, mais aussi d'avancer avec son temps et d'innover».

«Le renforcement du dialogue et des échanges entre les civilisations chinoise et tunisienne et la promotion de l'apprentissage mutuel entre les deux pays favoriseront sûrement le développement et le progrès communs des deux civilisations», a conclu le président de la CAFIU.

Xinhua

TRANSFERT D'ARGENT EN 2023

Les plus grands pays bénéficiaires d'Afrique

Les transferts des expatriés d'Afrique devraient enregistrer une légère baisse cette année, selon les projections de la Banque mondiale (BM) pour s'établir à environ 95 milliards de dollars. Le cas de l'Égypte, qui concentre plus du quart des envois, explique cette baisse.

Les transferts des migrants dans le monde devraient croître de 3,8% en 2023, comparativement à l'année précédente, selon les projections de la BM. Cette légère augmentation cache en réalité un ralentissement des transferts des migrants, après des années de fortes hausses. En Afrique, l'année qui s'achève devrait marquer la fin de la hausse des transferts de fonds des migrants à destination du continent. Selon les projections, le volume des transferts devrait atteindre 95 milliards de dollars. Toutefois, ces transferts devraient être inégalement répartis. Les dix plus grands bénéficiaires concentrent 81,90% du volume des transferts. Ces derniers, pris globalement, ont reculé de -3,73% à 77,70 milliards de dollars, contre 80,60 milliards de dollars en 2022. En effet, l'Afrique subsaharienne devrait voir le volume de ses transferts croître de 1,9% à 54 milliards de dollars. Les plus fortes hausses seront enregistrées par le Mozambique (48,5%), le Rwanda (16,8%) et l'Éthiopie (16%). Parmi les gros bénéficiaires, les transferts vers le Nigeria vont



Bureau de transfert d'argent à Soobe, en Somalie, le 8 mai 2013/DR.

augmenter de 2% pour atteindre 20,50 milliards de dollars et ceux du Sénégal de 16%.

Dans cette région, outre le Nigeria, les plus grands bénéficiaires

des transferts de la diaspora sont le Ghana (4,9 milliards de dollars), le Kenya (4,2 milliards), le Zimbabwe (3,1 milliards), le Sénégal (2,9 milliards), la Répu-

blique démocratique du Congo (1,4 milliard) et l'Ouganda (1,3 milliard), le Mali (1,2 milliard) et le Soudan (1 milliard). Au niveau de l'Afrique subsaharienne,

le volume des transferts est loin de refléter la réalité. En effet, une grande partie des transferts des diasporas de cette région se fait via des canaux parallèles. Outre le développement des canaux de transferts parallèles, les coûts des transferts à destination du continent sont élevés. Au niveau de l'Afrique du Nord, les transferts ont baissé pour s'établir à 40,80 milliards de dollars. Cette baisse est le fait essentiellement de l'Égypte, premier bénéficiaire des transferts des migrants, au niveau du continent. A en croire les prévisions de la BM, ces transferts devraient diminuer d'environ 15% en 2023 pour descendre à 24,2 milliards de dollars.

Les transferts de fonds des migrants ont des impacts indéniables sur les économies africaines. Ils constituent des sources de revenu pour de nombreuses familles restées sur le continent et contribuent aux dépenses quotidiennes de nombreuses familles. De même, ces transferts contribuent à la réalisation de nombreux projets sociaux et de développement dans plusieurs villages.

Noël Ndong

BARRAGE SUR LE NIL

L'Éthiopie et l'Égypte s'accusent de l'échec des négociations

L'Éthiopie et l'Égypte se rejettent la responsabilité de l'échec des négociations tripartites, avec le Soudan, au sujet du méga-barrage construit sur le Nil par Addis-Abeba, dont un quatrième round s'est achevé mardi sur une nouvelle impasse.

Le Grand barrage de la renaissance (Gerd), qui a coûté environ 3,5 milliards d'euros, est au cœur de vives tensions régionales depuis que l'Éthiopie a commencé sa construction en 2011. L'Égypte et le Soudan, situés en aval, considèrent ce projet comme une menace pour leur approvi-

sionnement en eau. Ils ont demandé à plusieurs reprises à Addis-Abeba de cesser de le remplir jusqu'à ce qu'un accord soit conclu sur ses modalités de fonctionnement. Mais l'Éthiopie poursuit les opérations de remplissage, la dernière le 10 septembre. Une quatrième série de négocia-

tions, qui s'est tenue entre le 17 et le 19 décembre dans la capitale éthiopienne, «a échoué en raison du refus persistant de l'Éthiopie, qui a caractérisé sa position au cours des dernières années, d'accepter toute solution de compromis technique ou juridique qui sauvegarderait

les intérêts des trois pays», a dénoncé le ministère égyptien des Ressources en eau et de l'Irrigation.

«Il est devenu évident que l'Éthiopie choisit de continuer d'exploiter le processus de négociations comme prétexte pour consolider un fait accompli sur le terrain», accuse le ministère. L'Égypte «surveillera de près le remplissage et l'exploitation du Gerd et se réserve le droit, conformément aux chartes et accords internationaux, de défendre son eau et sa sécurité nationale en cas de dommage», a-t-il menacé. L'Éthiopie «s'est efforcée et s'est activement engagée avec les deux pays riverains en aval pour résoudre les principaux points de divergence et parvenir à un accord à l'amiable», a répondu le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, accusant l'Égypte d'avoir «conservé une mentalité de l'époque coloniale et érigé

des obstacles aux efforts de convergence».

Addis-Abeba s'est également dite prête «à parvenir à un règlement amiable et négocié qui réponde aux intérêts des trois pays et attend avec impatience la reprise des négociations». Ces négociations précédentes sur le remplissage et l'exploitation du barrage n'ont jusqu'à présent pas permis d'aboutir à un accord. Ce méga-barrage hydroélectrique (1,8 kilomètre de long, 145 mètres de haut) est jugé vital par Addis-Abeba, car il doit produire à terme plus de 5 000 mégawatts. Cela doublerait la production d'électricité de l'Éthiopie, à laquelle seule la moitié des 120 millions d'habitants du pays a actuellement accès. L'Égypte le considère comme une menace existentielle, car elle dépend du Nil pour 97% de ses besoins en eau. La position du Soudan, actuellement en proie à une guerre civile, a fluctué ces dernières années.

N.Nd.



Le Grand barrage de la renaissance (Gerd) est au cœur de vives tensions régionales depuis que l'Éthiopie a commencé sa construction en 2011/DR.

MTN Congo 3 fois certifié par



Basé sur l'analyse par Ookla® de Speedtest Ookla pour les 2^{ème} et 3^{ème} Trimestre 2023

Les Speedtest Awards, présentés par Ookla, sont une désignation d'élite réservée aux fournisseurs fixes et mobiles d'un marché. C'est sur la base d'une analyse approfondie des tests initiés par les consommateurs et effectués avec Speedtest au cours des deuxième et troisième trimestres 2023, que MTN Congo a remporté le Speedtest Award pour le meilleur réseau mobile au Congo.

● MTN, Certifié Meilleur Réseau mobile au Congo

MTN dispose du réseau mobile le plus rapide et de la meilleure couverture mobile au cours des deuxième et troisième trimestres 2023.

● MTN, Certifié Meilleure Couverture réseau au Congo

Pour remporter ce prix, MTN a obtenu un score de vitesse de 25,66, avec des vitesses moyennes de téléchargement (download) de 17,06 Mbps et des vitesses moyennes de téléversement (upload) de 6,14 Mbps.

● MTN, Certifié Réseau Internet mobile 3G & 4G le plus rapide du Congo

Pour remporter ce prix, MTN a obtenu un score de couverture de 798. Parmi les abonnés MTN recensés, 100% avaient accès au service Internet et dont 97,24% connectés à Internet 4G.

Pour en savoir plus : www.speedtest.net/awards/congo/2023

 **Réseau**
CHARISMATIQUE



PUBLI REPORTAGE

Les entreprises de la filière forêt-bois soumettent leurs doléances

Une réunion de concertation entre le syndicat Unibois en présentiel, les membres de la Fédération forêts d'Unicongo (en visio) et le secrétariat permanent du Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques a été organisée le 4 décembre, au siège de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), dans le but de restaurer et dynamiser le dialogue entre l'administration forestière et le secteur privé forestier pour une concertation responsable des importants sujets ayant trait au secteur forêt-bois.

En présence de Michel Djombo, président du Conseil d'administration d'Unicongo, les entreprises forestières affiliées aux deux syndicats ont égrené les difficultés rencontrées par le secteur bois dans l'exercice de leur profession, des difficultés nées essentiellement des réformes introduites par l'administration dans le secteur et le nouveau code forestier.

Les doléances exprimées sont, entre autres, recréer un climat des affaires qui favorise les investissements dans la transformation plus poussée, revitaliser le fonctionnement du Groupe de travail multi acteurs et équilibrer en terme de composition pour assurer une contribution significative des parties prenantes dans l'élaboration des textes d'application de la loi. Cette démarche garantit une approche collaborative et inclusive. L'interdiction d'exportation des grumes montre un impact négatif pour les recettes de l'Etat et pour les sociétés forestières. Par conséquent, il serait urgent d'élargir l'octroi des autorisations spéciales d'exportation des bois en grumes (accordées seulement aux entreprises asiatiques) à



toutes les entreprises forestières, arrêter le processus d'examen du projet de loi portant partage de production des bois en grumes envoyé au Parlement et attendre les résultats de l'étude d'impacts financés par l'Agence française de développement et le Cafu, en vue

d'une analyse desdits résultats par toutes les parties prenantes. Cette approche se justifie par le fait que le contenu de l'avant-projet de loi est sorti des conclusions de l'étude de FMRI commandée par le gouvernement. A la fin de la réunion, Guy Gervais

Bouanga, secrétaire permanent, s'est exprimé en ces termes : « Le secteur bois est un secteur majeur donc, toutes les préoccupations du bois interpellent l'administration publique. Les doléances recueillies seront amenées au sein de l'administration publique ».

PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

VOUS INVITE À SON
RÉVEILLON DE
Nouvel An

1 PERS : 70.000 XAF COUPLE : 140.000 XAF

31 DEC 2023

DJ JOSON PHILOSOPHE
& Super nkolo mboka

SPECTACLE
Sambamba

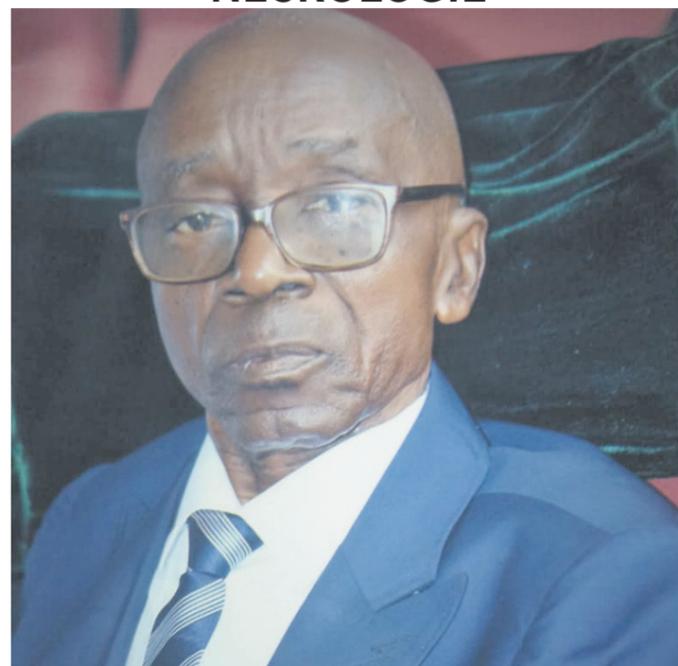
Rumba - Samba - Salsa - Variétés et show

De 20 H 00 à l'aube

Invité
Comédien
Juste Parfait

Infoline
05 604 80 50
05 604 80 35

NÉCROLOGIE



Abel Missamou et Maxime Bantsimba, les familles Missamou et Kikouimba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de Narcisse Missamou-Diop, ancien journaliste de l'ex-voix de la Révolution congolaise (actuelle Radio Congo) et à l'agence Panafricaine de presse (Pana), ancien homme politique, porte-parole du président fondateur du MCDDI, Bernard Kolélas, survenu le 21 décembre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°366 du prolongement de l'avenue des 3-francs, derrière l'hôpital de base de Mpissa à Bacongo.

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



PLUIES DILUVIENNES À KANANGA

Des constructions anarchiques causent d'énormes dégâts

Des vies humaines perdues et des dégâts matériels colossaux ont été rapportés lors d'une pluie diluvienne qui s'est abattue le 26 décembre, à Kananga, dans la province du Kasai central.

Selon le gouverneur de la province, John Kabeya, cité par la radio Okapi, des constructions anarchiques seraient à la base de la situation. Tout en présentant ses condoléances aux familles des disparus, l'exécutif provincial a fait savoir que des dégâts sont énormes. La mairie a estimé à une dizaine de pertes en vies humaines au moment où d'autres sources concordantes affirment qu'il y a eu jusque-là vingt-deux corps retrouvés à la suite de cette catastrophe naturelle. Selon des sources locales, il y a eu sept morts dans le quartier Kamayi, cinq à Tshisambi. Face à cette catastrophe naturelle, la maire de la ville a lancé un appel à l'assistance. "Que le gouvernement central puisse venir en aide à la province pour assister les familles sinistrées, surtout pour enterrer dignement les personnes décédées", a-t-elle déclaré.

De lourdes pertes matérielles ont aussi été déplorées. D'après les déclarations du maire, Rose Musube, plusieurs habitations dans tous les quartiers de la ville de Kananga ont été englouties par des éboule-



"Que le gouvernement central puisse venir en aide à la province pour assister les familles sinistrées, surtout pour enterrer dignement les personnes décédées"

ments et une église emportée. L'église Cité Bethel, sur l'avenue Kasa-Vubu, commune de Kananga, a été touchée par

une érosion. Dans la localité de Bikuku, une maison s'est écroulée et a englouti toute une famille dont une femme et

ses huit enfants.

Les installations de la Regideso n'ont pas été épargnées. L'usine de captage d'eau a été

noyée à la suite du débordement des eaux, au quartier Azda. Les écoles n'ont pas été épargnées.

L'on rapporte qu'un mur de l'Athénée de Kamayi, en réhabilitation par la Banque mondiale, s'est effondré suite à la montée des eaux.

Blandine Lusimana

CAN 2024

Desabre retient 24 Léopards

La République démocratique du Congo (RDC) prendra part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire. Le sélectionneur français de l'équipe congolaise, Sébastien Desabre, a publié, le 27 décembre, la liste des vingt-quatre joueurs retenus.

Le technicien français a fait confiance à vingt-quatre joueurs issus de la liste des quarante-cinq présélectionnés rendue publique le 14 décembre dernier. Cette dernière liste ne pourra être modifiée que le 3 janvier, en cas de blessure de certains joueurs.

Bien entendu, plusieurs joueurs ne font pas partie, tels Merveille Bope, Vital Nsimba, Willima Balikwisha, Chadrack Akolo, Neeskens Kebano, Omenuke Mfulu, Arnaud Lusamba, Jackson Muleka, Jonathan Okita, etc. Nouveau dans la présélection, le défenseur Axel Tuanzebe n'a finalement pas été retenu. D'après son entraîneur à Ipswich (D2 Angleterre), Kieran Mc Kenna, le joueur était en négociation avec la Fédération congolaise de football association afin de reporter sa sélection. La RDC, rappelons-le, partage le groupe F de la compétition



Les Léopards/DR

avec le Maroc, la Zambie et la Tanzanie.

Les gardiens de but retenus sont Mpsi Mpsi (FC Rodez), Siadi Baggio (TP Mazembe) et Dimitri Bertaud (Montpel-

lier/L1 France).

Les défenseurs convoqués sont Inonga Baka (Simba SC/Tanzanie), Brian Bayeye (AS Ascoli/D2 Italie), Joris Kayembe (KRC Genk/Bel-

gique), Rocky Bushiri (Hibernian/Écosse), Gédéon Kalulu (FC Lorient/L1 France), Chancel Mbemba (Olympique de Marseille/L1 France), Arthur Masuaku (Besiktas/Tur-

quie), et Dylan Batubinsika (Saint-Étienne/L2 France).

Les milieux de terrain appelés sont Edo Kayembe (Watford/D2 Angleterre), Aaron Tshibola (Hatta Club/Emirats arabes unis), Samuel Moutoussamy (Nantes/L1 France), Charles Pickel (Cremonese/D2 Italie), Théo Bongonda (Spartak Moscow/Russie), Gaël Kakuta (Amiens SC/L2 France), Silas Katomba (VFB Stuttgart/Allemagne), Meschack Elia (Young Boys BSC/Suisse), et Grady Diangana (West Bromwich Albion/D2 Angleterre).

Enfin, Desabre a choisi quatre attaquants pour cette campagne de la CAN en terre ivoirienne, notamment Simon Banza (Braga SC/Portugal), Cédric Bakambu (Galatasaray SK/Turquie), Fiston Kalala (Pyramides FC/Égypte), et Yoan Wissa (Brentford/Angleterre).

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

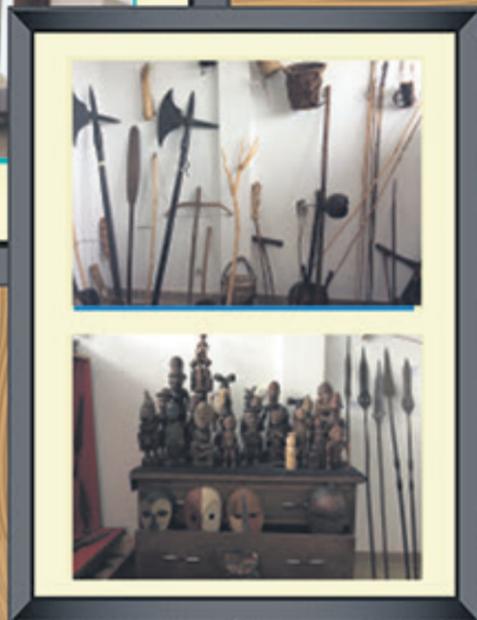
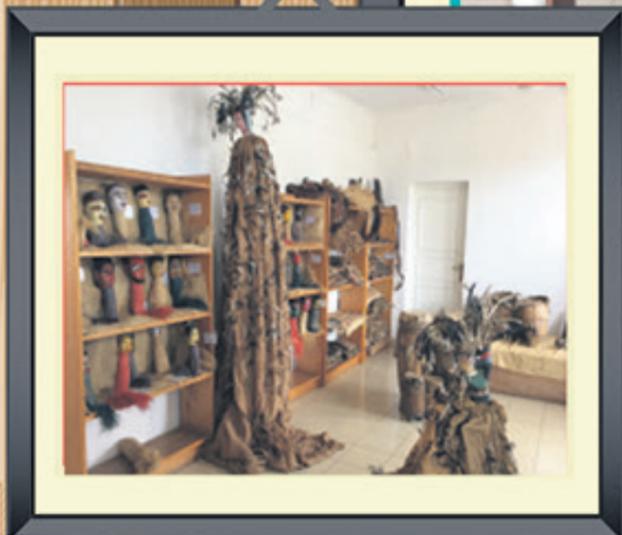
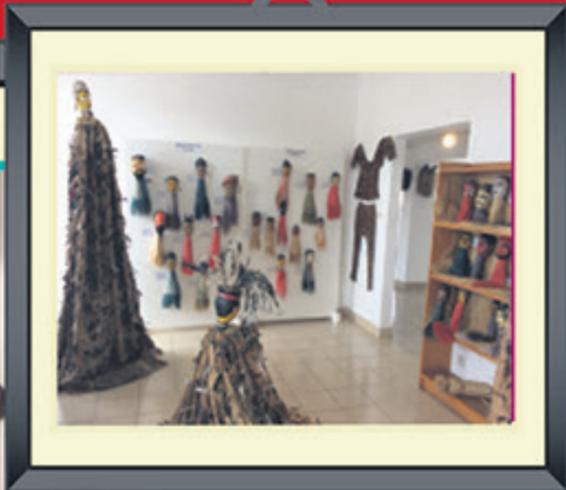
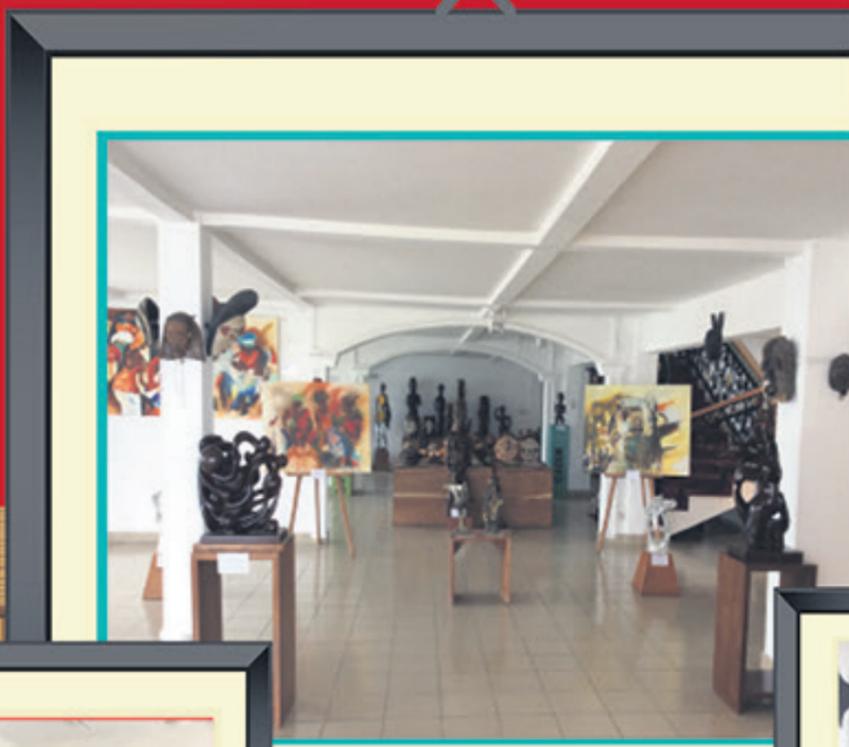
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ÉLECTIONS EN RDC

Les Etats-Unis appellent à la transparence des résultats

A travers leur ambassade en République démocratique du Congo (RDC), les États-Unis d'Amérique assurent avoir réalisé une observation préliminaire des élections du 20 décembre dernier dans plusieurs circonscriptions sur l'étendue du territoire national et dans les six pays de la diaspora retenus pour la circonstance.

Les États-Unis continuent à suivre de près le processus électoral en RDC et espèrent que la Centrale électorale ne manipule pas les résultats du vote. «*Alors que le décompte des voix se poursuit, nous comptons sur les autorités électorales pour garantir la transparence et l'intégrité des résultats, nécessaires à un*

processus libre et équitable», a indiqué un communiqué de leur ambassade à Kinshasa.

En perspective des contentieux pouvant surgir dans les jours et les semaines à venir, ils exhortent tous les dirigeants politiques à faire preuve de retenue et à résoudre les différends de manière pacifique. Les États-Unis ont,

noté des problèmes logistiques qui ont retardé ou empêché l'ouverture des bureaux de vote. Mais, ont-ils fait savoir, la volonté des Congolais à s'exprimer lors de ces scrutins a facilité beaucoup de choses. «*Nous avons été encouragés par l'esprit démocratique affiché par le peuple congolais alors qu'il faisait la queue, parfois pendant des heures, pour exercer son droit de vote*», souligne le communiqué.

Toutefois, les États-Unis vont prêter une attention particulière aux rapports publiés par les missions d'observation nationales et internationales.

Lucien Dianzenza

Une enquête sur la mort d'un observateur de l'Union européenne

L'action enclenchée par la justice congolaise vise à mettre la lumière sur cette situation enregistrée peu après le jour fixé des élections générales dans le pays. La justice congolaise a ouvert, le 26 décembre, une enquête, sur le « suicide » de l'expert informatique de l'Union européenne, Laurent Delvaux, décédé le 24 décembre à Kinshasa. Cette action vise à élucider les circonstances et le mobile de la mort de ce membre de la mission d'observation électorale de l'Union européenne qui a perdu la vie dans la capitale congolaise où il était venu en mission. L'Agence congolaise de presse, citant les autorités congolaises, avait fait savoir que l'informaticien belge en mission pour le compte de l'Union européenne était décédé après s'être jeté du douzième étage de l'hôtel Hilton, dans la commune de la Gombe, où il résidait. Mais, certains diplomates européens ont confié à cette agence que la piste d'un probable « assassinat » en cette période électorale n'était pas à exclure.

L.D.

« Nous avons été encouragés par l'esprit démocratique affiché par le peuple congolais alors qu'il faisait la queue, parfois pendant des heures, pour exercer son droit de vote »

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club bat Renaissance, Dauphin Noir domine Dcmp, Panda accroche Mazembe

La veillée de Noël a été riche en rencontres à la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le 24 décembre au stade Tata Raphaël, l'As V.Club a battu l'OC Renaissance du Congo par 2 buts à 0, en 16e journée du groupe A du championnat national. Platini Mpiana Mozinzi a, à lui tout seul, été le bourreau des Oranges, auteur d'un doublé victorieux à la 45+3e minute et à la 52e minute. Le bémol de cette rencontre a été les jets de projectiles des supporters de Renaissance du Congo sur ceux de V.Club, contestant le deuxième but de Mpiana Mozinzi. Il a fallu l'intervention de la police avec des grenades lacrymogènes pour disperser les fauteurs de troubles. C'est la quatrième victoire de V.Club en six rencontres, ponctuant ainsi l'arrivée du nouveau président du club, Amadou Diaby. V.Club compte 28 points et consolide sa deuxième position du groupe B, à six longueurs du leader Maniema Union. Renaissance compte 17 points en 15 rencontres.

Le même dimanche au stade de l'Unité à Goma, le Daring Club Motema Pembe (Dcmp) a courbé l'échine devant Dauphin Noir par 2 buts à 3, en 16e journée. Gauthier Pembele Kanza (11e minute de la tête), Samba Alfani (88e minute) et Jonathan Malta wa Maleta (90e

minute) ont été les buteurs de Dauphin Noir. Mydo Kingu Yallet (45e minute) et Bingi Belo (85e minute) ont marqué pour les Immaculés de Kinshasa. Dauphin Noir conserve sa troisième place au classement du



V.Club de Kinshasa/DR

La même journée dominicale avant le match de V.Club, l'AC Kuya a mordu la poussière face à Céleste FC par 0 but à 1, en 15e journée du groupe B. le dribbleur Saka Anelka a inscrit l'unique but de la partie.

Dans le groupe A, l'ogre Tout Puissant Mazembe a été tenu en échec par la modeste formation de l'US Panda, au stade Kikula de Likasi, par 0 but partout, en 15e journée. Après la victoire à domicile face à Nouadhibou

le club de Mbandaka qui joue ses matchs à domicile à Kinshasa totalise 15 points, alors que Kuya compte 16 points.

FC de Mauritanie, les joueurs du coach franco-sénégalais Lamine Ndiaye n'ont donc pas pu enchaîner, ayant vendanger

plusieurs occasions de remporter la partie. Mazembe occupe la troisième place du groupe A avec 28 points, et US Panda demeure à la 7e position avec 14 points.

Martin Engimo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mafouana Bienvenu Eugène.
Je désire être appelé désormais Knew-Mercy Eugène.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Norbi Le Coopérant,
Tél : +242 06 995 49 46 / + 242 06 919 54 43,
cherche cinq femmes et neuf hommes pour la formation d'une troupe théâtrale.

Profils :

Avoir :

- Un âge entre 18 et 38 ans ;
- Un niveau d'études compris entre le lycée et l'université ;
- Une bonne expression française ;
- Le sens de la mimesis et de l'humour.

Soyez les bienvenus.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

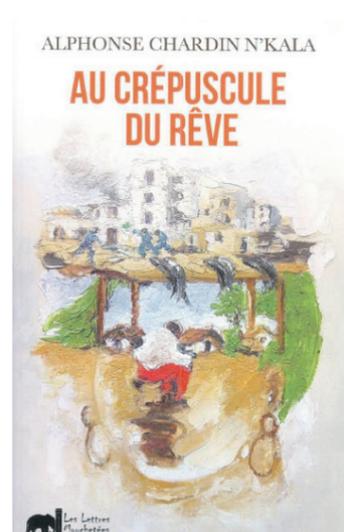
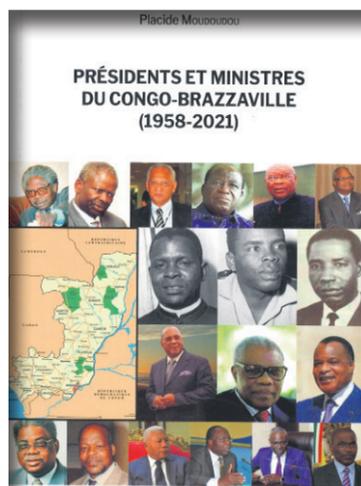
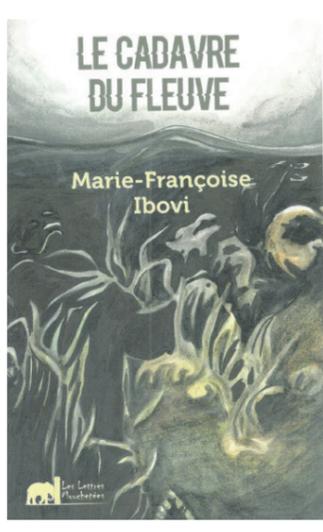
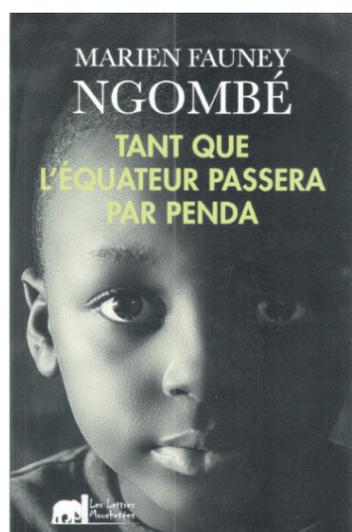
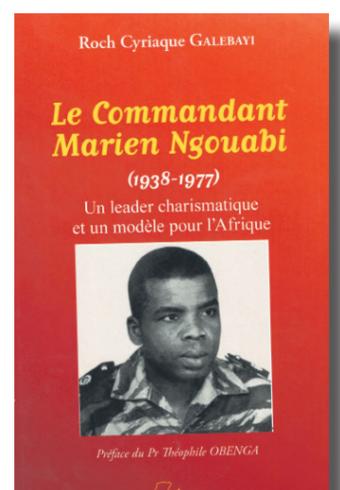
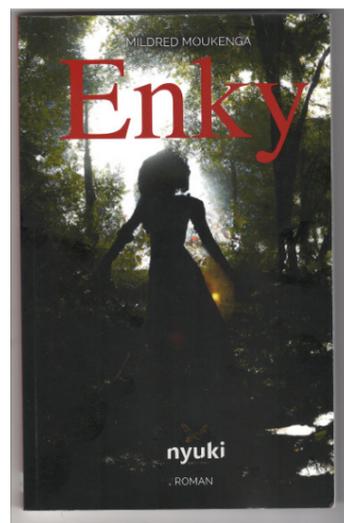
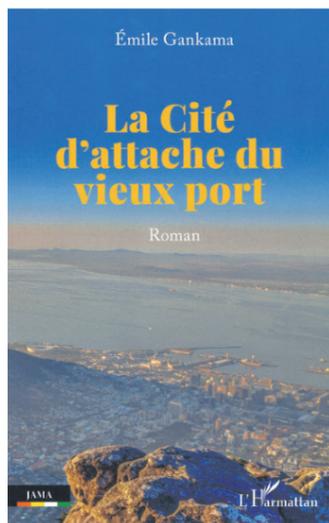
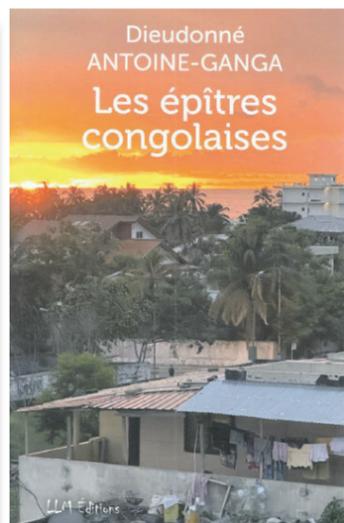
GRANDE SOCIETE DE LA PLACE RECHERCHE UN TECHNICIEN SPECIALISE EN ELECTRO-MECANIQUE

- BAC+5 SOUHAITE
 - 5ANS EXPERIENCE SOUHAITEE
 - UNE FORMATION OU EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DES COMPRESSEURS SERAIT UN ATOUT
- DEPOT DES DOSSIERS LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE.

Contact : 06920 22 22



EN VENTE



AVIS DE RECRUTEMENT DE QUATRE POSTES (4)

La République du Congo a reçu du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention qui sera mise en œuvre sur la période 2024-2026. Elle a pour but de contribuer au renforcement des réponses nationales contre l'épidémie à VIH/SIDA et la tuberculose. La subvention Le projet sera géré par le PNUD comme Principal Récipiendaire et mis en œuvre dans le cadre d'un large partenariat par le Ministère en charge de la santé à travers ses structures telles que la Direction Générale des Services et Soins de santé (DGSSSa), la Direction Générale de la Population (DGPOP), les programmes nationaux (PNLS et PNLT), la CAMEPS, le LNSP, la Direction de l'Information Sanitaire, de l'Evaluation et de la Recherche (DISER), entre autres. Le CNLSE sera aussi associé dans le cadre d'un partenariat. Par ailleurs les activités communautaires sont mises en œuvre par le RENAPC en tant que sous-récipiendaire.

Dans le cadre du renforcement de ses capacités de mise en œuvre le Programme National de Lutte Contre la Tuberculose recrute trois (3) agents.

Lieux d'affectation : Direction du Programme National de Lutte contre la Tuberculose

Durée du contrat : Un an renouvelable après évaluation des performances.

Rémunération : Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du Ministère de la Santé et de la Population.

Dépôt des candidatures : Pour postuler, veuillez transmettre par votre dossier, à l'attention de Monsieur le Directeur du PNLT, par courrier électronique à l'adresse hardainokombi@gmail.com ou le déposer au Programme National de Lutte contre la Tuberculose avec comme objet : « Candidature pour le poste souhaité avec mention de la référence du poste » en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) légalisées des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le 19 Janvier 2024 à 12 heures au contact suivant : Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

Date limite de dépôts des candidatures : Vendredi 19 Janvier 2024 à 12 heures

NB : Les TDRs complets de tous les postes peuvent être retirés au Programme

Poste: Point Focal TB/MR.

Référence du poste : COG-2024-PNLT-PF TB/MR-2024

Mission : Fournir un appui technique au PNLT afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la tuberculose pharmaco résistante.

Compétences et qualifications exigées :

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail ;
- Être titulaire d'un diplôme de docteur/e en médecine ;
- Avoir un Master en santé publique ;
- Avoir une formation dans le domaine de la lutte contre la Tuberculose en générale et dans la prise en charge médicale des patients tuberculeux et Co infectés VIH/TB ;
- Avoir exercé au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et plus particulièrement de la TB/MR ;
- Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ;
- Avoir une très bonne communication et un bon sens de relations interpersonnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;
- Maîtriser les outils Microsoft du pack Office™, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques ;

-Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays.

Poste: Point Focal TB/VIH.

Référence du poste : COG-2024-PNLT-PF TB/VIH-2024

Mission : Fournir un appui technique au PNLT afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la tuberculose et le VIH.

Compétences et qualifications exigées :

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail ;
- Être titulaire d'un diplôme de docteur/e en médecine ;
- Avoir un Master en santé publique ;
- Avoir une formation dans le domaine de la lutte contre la Tuberculose en générale et dans la prise en charge médicale des patients tuberculeux et Co infectés VIH/TB ;
- Avoir exercé au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et plus particulièrement de la VIH ;
- Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel ;
- Avoir une très bonne communication et un bon sens de relations interpersonnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;
- Maîtriser les outils Microsoft du pack Office™, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques ;
- Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays.

Poste : Responsable suivi-évaluation.

Référence du poste : COG-2024-PNLT-RSE-2024

Mission : Renforcer les capacités en ressources humaines du PNLT dans le domaine du suivi-évaluation

Compétences et qualifications exigées :

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail ;
- Avoir un Master en santé publique ou un doctorat d'état en médecine avec des atouts de planification, suivi et évaluation des projets de santé ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans la mise en œuvre des projets financés par le fonds mondial ;
- Avoir une connaissance du français ainsi que la maîtrise des outils informatiques
- Être disponible 24h/24.

Poste : Technicien(e) de laboratoire Chargé(e) des analyses de Microscopie et de la gestion des échantillons en provenance des LDR est des analyses de microscopies et gestion des échantillons.

Référence du poste : COG-2024-PNLT-TL/AM/GE-2024

Mission : Réaliser des analyses de microscopies et gérer les échantillons

Compétences et qualifications exigées :

- Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail ;
- Être détenteur d'un diplôme de Technicien Laboratoire Qualifié (TLQ) ;
- Avoir une expérience/expertise dans l'évaluation des structures de diagnostic du secteur santé public ou privé particulièrement celle qui réalisent le dépistage de la TB et ou du VIH
- Avoir une expérience/expertise dans l'approvisionnement des réactifs et équipements de laboratoire y compris les régulations et procédures d'utilisation ;
- Avoir une expérience/expertise des systèmes de l'assurance qualité, de biosécurité, de bio sureté et de contrôle de l'infection ;
- Avoir expérience/expertise dans les préparations de réactifs et des milieux de cultures ;
- Avoir de grandes capacités d'analyse et de rédaction ;
- Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;
- Maîtriser les outils Microsoft du pack Office™.
- Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays.

PÉNURIE D'EAU À BRAZZAVILLE

LCDE évoque des raisons techniques

Le directeur général de La Congolaise des eaux (LCDE), Parfait Chrisostome Makita, au cours d'une conférence de presse animée le 26 décembre à Brazzaville, a expliqué les raisons des perturbations observées dans la desserte en eau potable et des solutions envisagées pour résoudre cette situation, surtout en cette période de fêtes de fin d'année.

Les Brazzavillois ont passé une fête de « Noël sèche » à cause de la pénurie d'eau dans plusieurs quartiers. Pour le directeur général de LCDE, les causes des perturbations dans la desserte en eau potable sont indépendamment de la volonté de l'entreprise. Elles seraient dues aux fortes pluies qui s'abattent depuis trois mois dans la capitale et à l'insuffisance de sulfate d'alumine qui permet d'éclaircir l'eau pendant le traitement. En effet, quatre types de produits entrent dans la filière de traitement, notamment le sulfate d'alumine, le sel, la chaux éteinte et l'hypochlorite.

« Il se passe qu'aujourd'hui nous sommes en défaut de l'un des quatre produits parce que les stocks ont été mis à rude épreuve du fait d'une pluviométrie exceptionnelle. Les délais de livraison ont glissé du fait des incertitudes rendant aléatoire le transport maritime international. Voilà comment aujourd'hui nous nous sommes retrouvés en difficulté... En réalité, il ne s'agit pas de pénurie, il y a des perturbations dans la desserte en eau parce que les usines ne sont pas restées complètement à l'arrêt. Nous avons dû rationner l'utilisation de la production pour ne pas que les usines soient complètement arrêtées », a expliqué Parfait Chrisostome Makita, précisant que des fortes



Parfait Chrisostome Makita/DR

pluies ont accéléré le rythme de consommation du sulfate d'alumine.

Selon lui, les produits de traitement d'eau provenant de l'Europe et de l'Asie, LCDE a fait tout le nécessaire en passant les commandes et en effectuant les virements auprès des fournisseurs à l'étranger. Mais, les bouleversements observés au niveau du trafic maritime actuellement, suite aux crises et guerres dans certaines parties du monde, auraient mis à mal tous les armateurs et les consommateurs des produits à l'importation. Ces aléas ont conduit, a-t-il déclaré, LCDE à réduire le délai et le volume de pro-

duction ainsi que la quantité d'eau mise dans le réseau. Ce qui justifierait le manque d'eau dans certains endroits. « Nous faisons le nécessaire, nous espérons que d'ici à quatre ou cinq jours, il y aura une nette amélioration. En réalité, les produits sont disponibles au port autonome de Pointe-Noire. Nous sommes certains que dans quelques jours les camions vont commencer à faire le transport entre Pointe-Noire et Brazzaville. Il y aura une amélioration courant le week-end. », a annoncé le directeur général.

Améliorer la qualité de l'eau

Il a, en effet, parlé de quatre tonnes de produits bloquées au port de Pointe-Noire à cause de la grève des agents. Celle-ci a perturbé les démarches nécessaires devant conduire au dédouanement des conteneurs. S'agissant de l'avenir de l'entreprise, il a assuré que toutes les dispositions ont été toujours prises pour la continuité du service, surtout pour que LCDE soit indépendante non pas seulement pour 2023 mais jusqu'en 2024. Ceci au regard des commandes passées et des contrats signés de livraison des produits de traitement. Concernant les zones non approvisionnées depuis des

mois ou des semaines, Parfait Chrisostome Makita a évoqué des problèmes d'exploitation. Lorsque le volume d'eau injecté dans le réseau n'est pas conséquent, l'on peut observer ces disparités constatées dans certains quartiers où, à un endroit, il y a de l'eau, et non à un autre. Interrogé sur la qualité de l'eau fournie à la population, il a reconnu qu'il s'agit d'un défi au quotidien qui n'est pas une exception congolaise, encore moins celle de LCDE parce qu'il y a de nombreux facteurs qui entrent dans la détérioration de la qualité de l'eau. « L'eau sortie de l'usine est potable et traitée, mais en route elle est susceptible d'être corrompue par pas mal d'intrants qui ne viennent pas de l'usine. Nous nous battons chaque jour pour que l'eau distribuée soit en quantité et en qualité telle que nous la voulons. A Brazzaville, les conduites d'eau sont presque à nu à certains endroits du fait du glissement de terre, de la dégradation des routes, alors qu'elles sont habituellement installées à environ un mètre sous terre. Ces installations se trouvent exposées à tout acte humain, ce qui crée la possibilité d'infiltration des éléments nocifs ne faisant pas partie de l'usine », a conclu Parfait Makita qui dirige LCDE depuis 2018.

Parfait Wilfried Douniama

SALON D'AFFAIRES "BIASHARA"

La quatrième édition dédiée aux atouts de la Zlécaf

L'édition 2024 de Biashara networking se tiendra du 18 au 20 janvier, à Brazzaville, avec la participation des experts et entrepreneurs de huit pays africains. Les participants tenteront d'harmoniser leurs vues autour des questions liées aux opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Selon l'organisateur du salon d'affaires Biashara networking, Gildas Itoua, qui était face à la presse le 22 décembre dernier, ce rendez-vous des acteurs de l'entrepreneuriat vise essentiellement à aider les entreprises congolaises à demeurer visibles sur le plan régional, dans le cadre de la Zlécaf. « La Zlécaf : un atout majeur pour l'entreprise en Afrique »,

c'est le thème central de l'édition 2024.

Les entrepreneurs congolais auront l'occasion de présenter leurs projets et d'échanger directement avec leurs pairs de la République démocratique du Congo, du Cameroun, du Sénégal, de l'Algérie, du Rwanda, du Burkina Faso et de la République fédérale du Nigeria. Il est prévu à cet effet des expo-

sitions, des masterclass et un dîner gala réservé aux chefs d'entreprise.

L'agenda de Biashara prévoit une conférence spéciale sur l'importance de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, une entité étatique pour faciliter la création des entreprises. Mieux, deux personnalités africaines sont invitées à échanger avec les jeunes,

à savoir l'ancien président de la République fédérale du Nigeria, Olusegun Obasanjo, et l'entrepreneure sénégalaise, Aminata Dominique Diouf, grande exportatrice de produits agroalimentaires.

Initié depuis 2018, le Biashara networking a pour vocation d'orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat et de promouvoir le secteur privé. La

plateforme poursuit son évolution, avec le lancement annoncé du magazine dénommé "Biashara Mag", censé promouvoir les start-ups et des innovations entrepreneuriales. Un cercle de réflexion sur l'amélioration du climat des affaires, dirigé par des entrepreneurs et des juristes, devra être lancé au cours de la même édition.

Fiacre Kombo